



Locataire d'un salon de coiffure parti avant la fin du contrat

Par **Michel58**, le **15/09/2017** à **07:56**

Bonjour j'ai mis mon salon de coiffure en location gerance pendant un an mais 4 mois avant la fin mon locataire s'est enfui avec des impayés et un local en mauvais état. Est-ce que j'ai le droit de récupérer le local avant la fin du contrat et faut-il que je fasse un état des lieux pour la dégradation du local. Je précise qu'un huissier est passé au salon pour une sommation de payer mais qu'il n'a trouvé personne et qu'il a fait un pv de recherches infructueuses. Merci pour vos réponses